

1 Objet et domaine d'application

Cette fiche d'instruction décrit les principes de conservation des échantillons avant et après analyse. Cette activité est sous la responsabilité des techniciens.

Elle s'applique à l'ensemble des échantillons traités et conservés par les sites du laboratoire Canarelli-Colonna-Fernandez.

Aucun échantillon ne pourra être mis en conservation sans identification.

2 Définition(s) et abréviation(s) :

- FNC : Fiche de Non-conformité
- RdR : jusqu'au rendu des résultats.


3 Conservation des échantillons

3.1 Lieux de stockage

Les lieux de stockage préanalytique et post-analytique sont définis dans Kalilab et disponibles dans l'onglet « Arborescence » sauf pour la conservation post analytique à 2-8° sur le site C qui se fait automatiquement dans le module automate P501. Pour chaque paillasse ou zone de l'arborescence, des localisations ont été définies et identifiées dans la salle technique.

3.2 Conservation Pré-Analytique

Les échantillons sont transportés le plus rapidement possible en technique et sont déposés sur la paillasse de tri. Les échantillons sont pris en charge immédiatement par les techniciens pour être triés et si besoin pré-traités (centrifugation, mise à température de conservation préanalytique particulière...).

Lorsque les échantillons ne peuvent être techniqués immédiatement (cas des séries à jour fixe ou des prélèvements tardifs), ils sont conservés conformément aux modalités définies dans le dictionnaire des analyses Kalisil (onglet « Renseignement »). Ces informations sont disponibles via l'icône «  Dictionnaire des analyses » ou en cliquant sur le nom de l'analyse saisie sur le dossier patient.


3.3 Conservation Post-Analytique

Les échantillons sont conservés par le laboratoire selon les cas :

- Pour contrôle d'identité sans possibilité de réanalyse
- En vue de la réanalyse ou d'un ajout d'analyse
- Pour réalisation de la sérothèque réglementaire

Le tableau ci-dessous énonce les règles générales de conservation post-analytique au laboratoire. Néanmoins, certaines analyses ne peuvent pas supporter de telles

conservations. Les prescripteurs souhaitant une réanalyse ou un ajout d'analyse supplémentaire doivent prendre contact avec le laboratoire.

Le laboratoire a défini dans Kalisil («  Dictionnaire des analyses » / onglet « Renseignement ») les « Conditions de conservation avant réanalyse » et « Stabilité de l'échantillon avant réanalyse ».

Paramètres	Température post-analytique	Durée de conservation avant élimination	Délai pour Réanalyse ou ajout d'analyse supplémentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Marqueurs tumoraux AFP, PSA, PSA libre ACE, CA15-3, CA19-9, CA125, Calcitonine, Hcg chez l'homme • Sérologies bactériennes, virales, parasitaires • Dépistage trisomie 21 	Inférieur à -18°C	1 an	1 an
Biologie moléculaire : Chlamydia	T ambiante	1 an	1 an
Biologie moléculaire : HPV	T ambiante	7 jours	7 jours
Chimie sanguine et urinaire	2-8°C	5 jours sur le site C 2 jours sur le site F	5 jours SAUF <ul style="list-style-type: none"> • B12 et Folates : 2 jours • Magnésium urinaire : 2 jours • Calcium urinaire et phosphore sérique : 4 jours • Pas de réanalyse possible pour Potassium, Bicarbonate et glycosurie.
Gazométrie	T ambiante	Rendu du Résultat	Pas de réanalyse possible
Hémostase	2-8°C	5 jours sur le site C 2 jours sur le site F	Pas de réanalyse possible
Hématologie	2-8°C		Uniquement le jour même sauf plaquettes : 4 jours VS pas de réanalyse possible
Hormonologie	2-8°C		5 jours SAUF <ul style="list-style-type: none"> • PTH sur sérum : 1 jour • PTH sur plasma EDTA : 2 jours • Ac anti thyroperoxydase, Ac anti thyroglobuline, Beta 2 microglobuline, Estradiol, Testosterone: 3 jours
Immuno-hématologie	2-8°C		5 jours sauf <ul style="list-style-type: none"> • RAI et Test de compatibilité : 2 jours
Spermologie	2-8°C	Rendu du Résultat	Uniquement pour vérification d'identité
Bactériologie, mycologie, parasitologie	2-8°C	Rendu du Résultat	Reprise possible dans les 48H uniquement pour les prélèvements sur eSwab sauf pour gonocoque. Pour les autres cas : uniquement pour vérification d'identité.

3.2 Réalisation de la sérothèque

Cf. instruction [« IT-MU5-004 « Gestion de la sérothèque » »](#).

3.3 Elimination des échantillons

A l'issue de la période de conservation, les échantillons sont éliminés suivant la procédure [« PG-MU0-013 « Elimination des déchets » »](#).

4. Classement et archivage

Sans objet.